

27/10/2021 17:25

PROCÈS-VERBAL
**CONSEIL
MUNICIPAL**

30 septembre 2021

Ordre du jour

- 1/ *Travaux de réfection de l'éclairage public « Le Clos de l'Église »*
- 2/ *Mission de maîtrise d'œuvre pour la construction du bâtiment MAM/cabinet médical pluridisciplinaire*
- 3/ *Vente du lot « 20 résidence Las Borias »*
- 4/ *Autorisation de mise en vente de 2 logements à loyers modérés de Corrèze Habitat « 13 rue du Champ Fleury »*
- 5/ *Autorisation permanente de poursuite au bénéfice de M. Christophe Dubuis, trésorier du Service de Gestion Comptable de Tulle*
- 6/ *Subvention exceptionnelle demandée par La Graul'Bouge pour l'organisation de la séance de cinéma de plein air*
- 7/ *Participation à la classe de neige 2022 des élèves de CE2/CM1/CM2*
- 8/ *Modification de la délibération n°88 en date du 23/12/2020 portant liste des noms des nouvelles voies : rajout de la voie « Chemin du Brouchetou »*
- 9/ *Frais de ménage de sortie du logement d'urgence « 35 place de la Mairie »*
- 10/ *Informations : compte-rendu de réunions, travaux, personnel...*
- 11/ *Questions orales des élus*

Quorum

Absents:

- Excusés représentés par un pouvoir: néant
- Excusé non représenté: Claudine Laval



Nombre de présents:

14



Quorum :

la moitié des membres présents (non les présents et représentés):

Oui



Nombre de votants:

14



Majorité:

8

Nomination du secrétaire de séance

Présents : 14	S'abstient : 0
Votants : 14	Contre : 0
Majorité : 8	Pour : 14
Décision : le secrétaire de séance désigné est : Carole Leyris	

Procès-verbal de la séance précédente

Séance du 1^{er} juillet 2021

Présents : 14	S'abstient : 0
Votants : 14	Contre : 0
Majorité : 8	Pour : 14
Décision : PV adopté	

Demande de rajout de points à l'ordre du jour

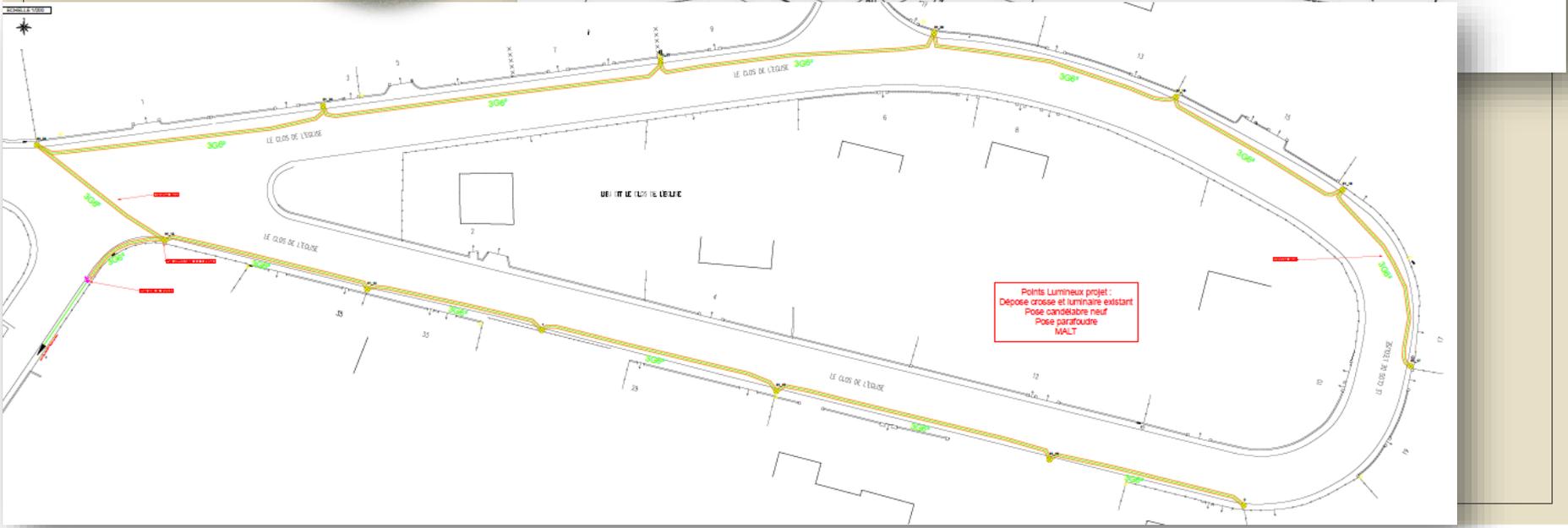
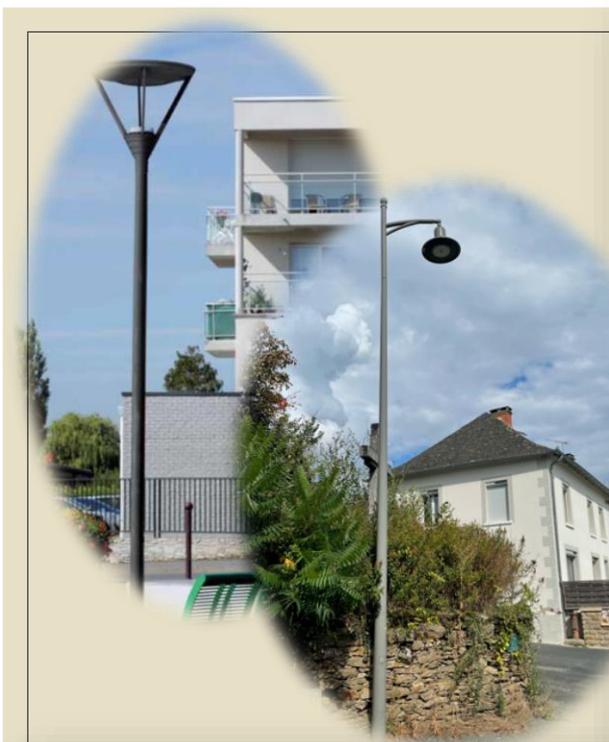
- ➡ Demande de prise en charge de frais d'euthanasie et d'incinération d'un chat errant par M. et Mme Joly
- ➡ Demande de subvention de La Graule Nature
- ➡ Demandes de subventions de l'APE
- ➡ Vacation pour intervention des agents du service technique pour l'évacuation de branches ou arbres tombés sur la voie publique tarifée au propriétaire

Présents : 14	S'abstient : 0
Votants : 14	Contre : 0
Majorité : 8	Pour : 14
Décision : favorable	

Travaux d'enfouissement « Le Clos de l'Église »



Christophe Meyrignac explique que ces travaux sont gérés par la FDEE qui ont débutés le 29 septembre. Une nouvelle demande d'études a été faite pour diminuer le nombre de candélabres initialement prévus afin de réduire le coût de consommation et d'entretien de l'éclairage public tout en tenant compte des normes en la matière. La 1^{ère} réunion de chantier aura lieu le 6 octobre.



	Électricité	Éclairage Public	Télécom
Évaluation travaux et maîtrise d'œuvre HT	112 458,42€	33 464,77€	31 505,56€
Prise en charge	100% FDEE	50% FDEE 50% Mairie du HT 16 732,39€	50% FDEE 50% Mairie du TTC 18 903,33€

Coût estimatif de l'opération pour la
mairie:
35 635,72€ HT

Présents : 14	S'abstient : 0
Votants : 14	Contre : 0
Majorité : 8	Pour : 14
Décision : validation de la prise en charge de la part de la mairie estimée à 35 635,72€ ht	

MAM/cabinet médical pluridisciplinaire



Offre de mission de maîtrise d'œuvre

1 seule offre du groupement:

- MAAD Architectes
- Déjante VRD
- Déjante Energies
- Sigma Ingénierie

Rémunération

- Estimation de Corrèze Ingénierie: 10% du montant prévisionnel des travaux (350 000€)
- Offre du groupement: 9,8% du montant des travaux soit 34 300€ (taux baissé en cas de coût des travaux supérieur)

Ubald Chenou informe que le dossier des jeunes femmes porteuses du projet a été déposé à la Protection Maternelle et Infantile du Département. Elles passeront leur agrément d'assistante maternelle début 2022.

Le projet de construction du bâtiment « Rue des Écoles » est donc de 120m² pour la partie MAM et 50m² pour la partie cabinet pluridisciplinaire, avec possibilité d'agrandissement.

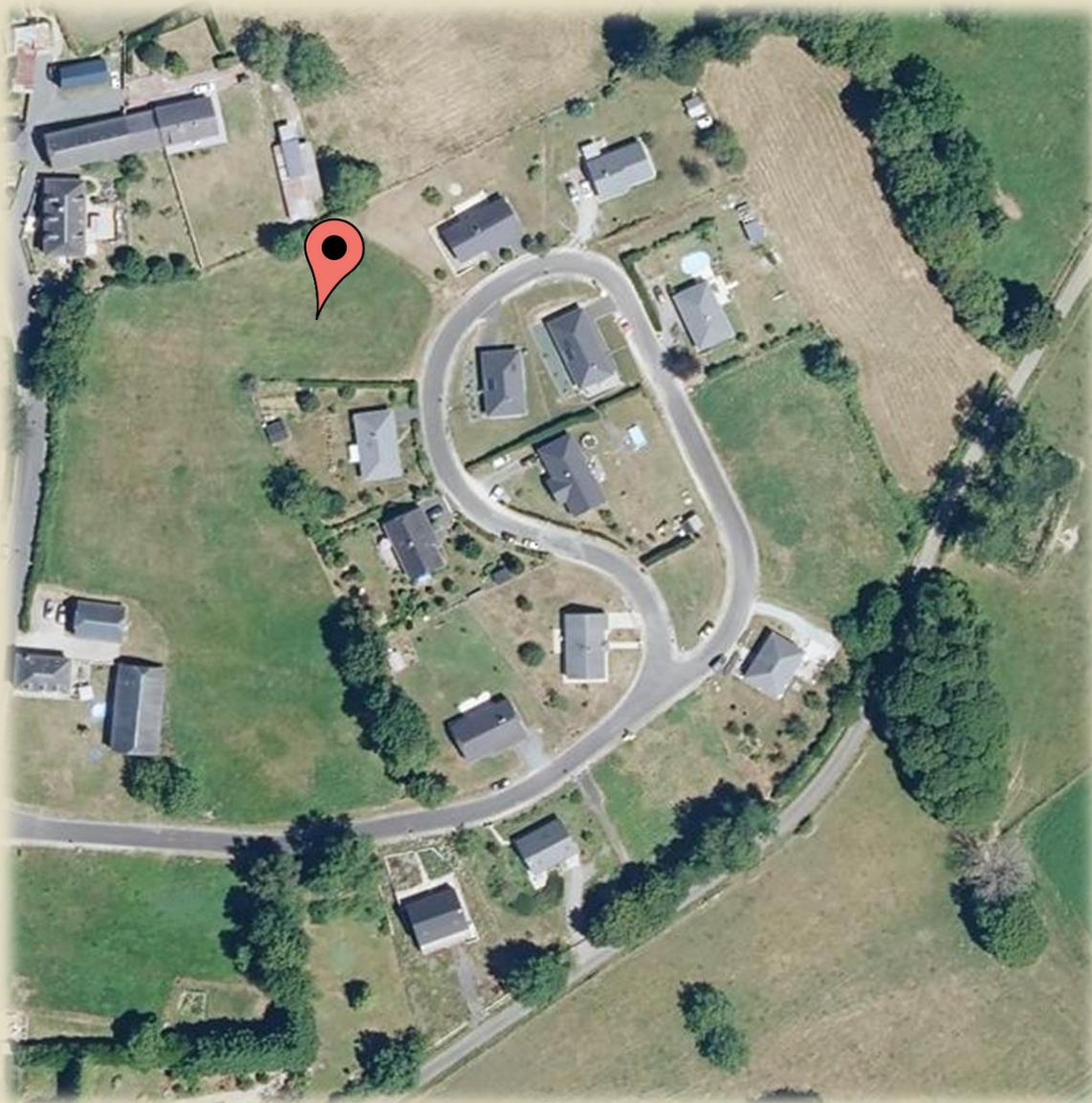
2 MAM à proximité vont se rajouter à St Clément et à Espartignac.

L'architecte a fait bonne impression lors de la première rencontre.



Présents :	S'abstient :
Votants :	Contre :
Majorité :	Pour :
Décision : offre	
<input type="checkbox"/> retenue <input type="checkbox"/> non retenue	

Vente du lot « 20 résidence Las Borias »



Par délibération du 8 avril 2021, le Conseil Municipal a diminué les tarifs de vente des lots (lot cadastré AP 360 : entre 8€ et 10€ ; lots cadastrés AP 375 et AP 353/349 : entre 3€ et 6€) sous réserve que l'acheteur construise, une ou des maisons d'habitation, dans un délai inférieur à 5 ans, et destinées à la location, ou à l'accueil de famille avec enfants

Suite aux annonces parues sur le Bon Coin, beaucoup d'appels ont concernés ce lot; 5 visites ont eu lieu et 2 propositions recueillies.

Offre	N°1	N°2
Nom	Flora GUYONNET	Carlos LOPES
Offre TTC	16 000€	6 000€
Situation	Professeure des écoles, seule, 2 frères sur la commune	Administré
Projet	1 maison d'habitation pour résidence principale	2 maisons d'habitation * (T3 et T4) pour location

** Sous réserve d'acceptation
du projet par l'ABF*

Information:

Terrain classé en **aléa moyen par rapport au risque de retrait-gonflement de l'argile** (risque de mouvement de terrain consécutif à la sécheresse et à la réhydratation des sols)

☞ **Étude préalable obligatoire** visant à définir le contexte géotechnique et les principes de fondation de construction envisageables

725€ ht (Bureau Compétence Géotechnique Centre – Brive)

Présents : 14	S'abstient : 0
Votants : 14	Contre : 0
Majorité : 8	Pour : 14
Décision : offre retenue n°1	

Plan de mise en vente de 2 logements Corrèze Habitat « 13 rue du Champ Fleury »



Obligation
de
convention
entre l'État
et le
bailleur
social
Corrèze
Habitat
dite
d'utilité
sociale sur
la période
2021/2026

Cette convention vaut **plan de mise en vente** de certains logements

Corrèze Habitat propose la *possibilité* de mettre en vente 2 logements du Champ Fleury (T3 et T4)

Les bénéfices des éventuelles ventes sont affectés au financement de nouveaux programmes



Présents : 14	S'abstient : 0
Votants : 14	Contre : 0
Majorité : 8	Pour : 14
Décision : principe de vente des logements accordé	

Réorganisation de la DGFIP



DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES

Fermeture de la Trésorerie de Seilhac au 31 août 2021

Laurence Dupuy est nommée « Conseiller aux Décideurs Locaux »: conseils budgétaires, comptables, financiers, fiscaux, économiques, patrimoniaux...aux communes et EPCI



Christophe Dubuis sera autorisé à poursuivre les redevables défaillants pour recouvrer les titres émis par la collectivité, pour la durée du mandat

Demande de subvention par La Graul' Bouge pour l'organisation de la séance de cinéma de plein air



LAGRAULIERE
SAMEDI
31
JUILLET
CINEMA PLEIN AIR GRATUIT
Parking de la salle polyvalente
21H30



Buvette
Barbe à papa
Glaces
Pop-corn

Film tout public
Pique-niques interdits
Possibilité de s'asseoir sur place mais vous pouvez prévoir vos chaises et plaid
En cas de pluie possibilité de s'abriter
IPNS : ne pas jeter sur la voie publique

Budget prévisionnel

Dépenses		Recettes	
Objet à détailler	Montant	Objet	Montant
Machine et nécessaire pop-corn	54,5 euros	- Subvention Commune de Lagraulière	600 euros
Droits de projection	569,7 euros	- Autre subvention :	
Alimentation / Boissons	407,3 euros	- Fonds propres de l'association	50 euros
Barbe à papa	13,50 euros	- Recette issue des ventes (boisson crêpes, pop-corn)	395 euros
TOTAL :		0.....€	

Une 50^{aine} de personnes étaient présentes malgré une mauvaise météo. Pauline Guéraud et son compagnon ont prêté leur matériel de projection. Le budget présenté est en fait le budget réel.

Ubald souhaite qu'à l'avenir les associations fournissent un bilan financier des événements pour lesquels une subvention communale est attribuée.

Présents : 14	S'abstient : 1
Votants : 14	Contre : 0
Majorité : 0	Pour : 13
Décision : Subvention accordée de 600€	

Participation à la classe de neige 2022

44 élèves de
CE2, CM1 et
CM2



Choix	1 Classe de neige 8 jours Ski, Mt Blanc et réchauffement climatique	2 Classe de neige 7 jours Ski, Mont Blanc et réchauffement climatique	3 Classe de neige 8 jours réchauffement climatique ou escalade, glaciers et écocitoyenneté
Tarif séjour	32 868€	28 424€	26 268€
Participation du Département 40%	13 147,20€	11 369,60	10 507,20€
Participation de la Commune 30%	9 860,40€	8 527,20€	7 880,40€
Participation de l'école 30%	9 860,40€	8 527,20€	7 880,40€

La participation communale aux séjours proposés à l'ODCV est toujours de 30%.

Les candidatures seront appréciées par l'ODVC en fonction de la liste d'attente des séjours non effectués en 2020 en raison des conditions sanitaires.

27/10/2021 17:25

Présents : 14	S'abstient : 0
Votants : 14	Contre : 0
Majorité : 8	Pour : 14
Décision : Participation à hauteur de 30% du séjour retenu par l'ODCV (budget compris entre 7800€ et 9900€) accordée	

Adressage: rajout de la voie « Chemin du Brouchetou »



La pose des plaques dans les villages s'achève, et débute celle du bourg.

La création du « Chemin du Brouchetou » a bien été prévue, mais non prise en compte officiellement car il dessert 2 maisons pensées vacantes. À la demande spécifique des propriétaires, il est proposé de procéder à sa création officielle.

Présents :	S'abstient :
Votants :	Contre :
Majorité :	Pour :
Décision : Création d'une nouvelle nomination de voie	
<input type="checkbox"/> accordée <input type="checkbox"/> refusée	

Frais de ménage de sortie du logement d'urgence « 35 place de la Mairie »



Le déménagement de M. Gilles Soulier est prévu le 6 octobre. Le logement n'a pas été restauré mais il n'est pas du tout entretenu. La proposition de facturer un coût d'entretien est donc faite correspondant à 2 jours de ménage (14h) à 2 agents au tarif de 20€/heure.

Présents : 14

S'abstient : 0

Votants : 14

Contre : 0

Majorité : 8

Pour : 14

Décision : application de frais de ménage de sortie du logement accordée pour un montant de 560€

Prise en charge de frais d'euthanasie et d'incinération d'un chat errant

CLINIQUE VETERINAIRE DE SEILHAC
S.C.P. GOBBE O. LOGEAIS V.
Docteurs Vétérinaires - N°O. 502216
16, Avenue Jean Vinatier
19700 SEILHAC
Tel: 05.55.27.07.91 Fax: 05.55.27.34.10

Le 03/09/2021 Madame JOLY Marie Claude
12 route de Blanchefort
Code 120 19700 LAGRAULIERE

Paiement à réception et au plus tard fin de mois
PENALITES DE RETARD: TAUX= 1,5 fois le taux d'intérêt légal.
Pénalités applicables dès dépassement de la date limite de paiement

Pour le chat CHAT ERRANT né le 03/09/2017

Page: 1

Désignation	Prix Unité T.T.C.	Qté	%	Remise T.T.C.	Montant T.T.C.	
EUTHANASIE CHAT	20,00	49,00	1,00	20,00	9,80	39,20
ENLEV.+ INCINERATION COLLECTIVE : CHAT	20,00	55,00	1,00	10,00	5,50	49,50

Taux	Base T.T.C.	Dont T.V.A.	Taux	Base T.T.C.	Dont T.V.A.
0,00			10,00		
20,60			5,50		
20,00	88,70	14,78	Autre		

Total H.T. 73,92
Dont T.V.A. 14,78
Total T.T.C. 88,70

Total remise T.T.C. 15,30

N° de TVA intracommunautaire : FR 60 451 729 404

Total 88,70 €

Présents :	S'abstient :
Votants :	Contre :
Majorité :	Pour :
Décision : favorable au remboursement	

27/10/2021 17:25

Comme signalé à vos bureaux ,veuillez trouver en annexe les photos du chat présent depuis une huitaine dans les parages et récupéré hier dans notre cour.

Chat relativement jeune et apprivoisé mais ayant un soucis de stabilité du train arrière .

Un couple venant régulièrement au cimetière a sonné à notre domicile hier après midi pour nous signaler sa présence à l' entrée pensant qu'il faisait parti des nôtres , José était présent .

En espérant qu' il y aura une âme charitable.

Merci de votre accueil

Monsieur le Maire ,

Mercredi à vos bureaux a été signalé par nos soins la présence dans notre cour d' un chat noir non identifié .

Un couple souvent en visite au cimetière s' est préoccupé de sa présence à la première porte , visiblement domestiqué mais hagard et handicapé du train arrière , et s' est immédiatement enquéri à notre domicile pensant qu' il faisait partie de notre "cheptel" , au 12 route de Blanchefort .

Dans son état je l' ai mis en sûreté chez nous en attendant des nouvelles et de son éventuel maitre .

Sans échos de suites favorables et compte tenu d' un nouveau coup de sonnette hier après midi , une automobiliste l' ayant trouvé devant chez nous prostré sur le bord de la route (malgré le portail fermé) , j' ai décidé de demander conseils à notre vétérinaire pour ne pas le laisser souffrir et courir cette situation .

Diagnostic fait ,une paralysie neurologique irréversible et probablement évolutive (suite à un choc??) .(Animal non tatoué ni pucé) .

Je sais que j' aurai dû introduire une demande auprès de vos services , mais en l' état était-il nécessaire de mobiliser les agents communaux pour régler cette affaire .

Ce pauvre animal a été euthanasié et fera l' objet d' une incinération collective .

A toutes fins utiles je joins au présent message les justificatifs des frais avancés .

Comptant sur une réponse de votre part ,

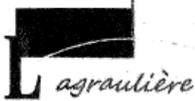
Avec mes respectueuses salutations

L'assemblée sollicite que tout doit être mis en oeuvre pour que ces modalités directes de prise en charge ne se réitèrent pas.

Demandes de subventions de l'APE

L'APE fait passer 3 demandes de subventions pour un montant de 1480€.
Sachant que la subvention forfaitaire de 500€ a été versée pour 2021.
Historiquement, leur subvention était de 1200€.
Tous les bilans n'ont pas été transmis, ou de façon incomplète.

Demande de subventions de l'APE



1 place de la mairie (19700)
 05 55 73 71 04
 05 55 73 25 28
 mairie.lagrauliere@wanadoo.fr
 www.lagrauliere.correze.net

DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE

PROJET DE :

Nuit des étoiles (28/08/21)

Nom de l'association et coordonnées

Nom : Ape de Lagraulière
 Adresse : Rue des écoles 19700 LAGRAULIERE
 Téléphone : 0660123608
 Email :
 N° SIRET/SIREN :
 N° RNA (Répertoire National des Associations) : W 19 2000 810

Présentation du Projet (définition, impact, nombre de participants prévus...)

la nuit des étoiles, projet porté par la mairie, le club d'astronomie et l'APE.

Cette soirée a réuni plus de 350 personnes. Le but principal fut de faire découvrir aux enfants et aux parents notre système solaire à travers des ateliers orientés et animés par des membres de l'APE et du Club d'astronomie. L'observation à la nuit aux télescopes.

Projet reconductible en juin 2022 (date à définir)

Budget prévisionnel

Dépenses		Recettes	
Objet	Montant	Objet	Montant
Prêtations Club d'astronomie du Limousin	250€	- Subvention commune de Lagraulière	750€
Location de matériel	310€	- Fonds propres de l'association	869€
Achat Barium	639€	Recettes :	
Achat Atelier	250€		
Achat Vicinales	350€		
TOTAL : 1599€			

Présents :	S'abstient :
Votants :	Contre :
Majorité :	Pour :
Décision : en attente de transmission d'un bilan complet	

Demande de subventions de l'APE



1 place de la mairie (19700)
 ☎ 05 55 73 71 04
 ☎ 05 55 73 25 28
 ✉ mairie.lagrauliere@wanadoo.fr
 🌐 www.lagrauliere.correze.net

DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE

PROJET DE :

FÊTE DU VILLAGE
 (organisat° Lagnacul Bayse)

Nom de l'association et coordonnées

Nom : APE de Lagraulière
 Adresse : Rue des écoles
 Téléphone : 06.60.12.36.98
 Email :
 N° SIRET/SIREN :
 N° RNA (Répertoire National des Associations) : W 13 2000 890

Présentation du Projet (définition, impact, nombre de participants prévus...)

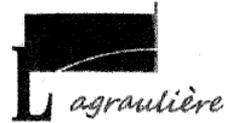
Participation de l'APE aux festivités organisées par Lagnacul Bayse pour la fête du village.

Budget prévisionnel

Dépenses		Recettes	
Objet	Montant	Objet	Montant
feux gonflables	580€	- Subvention commune de Lagraulière	580€
		- Fonds propres de l'association	0
TOTAL : 580.....€			

Présents :	S'abstient :
Votants :	Contre :
Majorité :	Pour :
Décision : favorable à hauteur de 580€	

Demandes de subventions de l'APE



1 place de la mairie (19700)
 05 55 73 71 04
 05 55 73 25 28
 mairie.lagrauliere@wanadoo.fr
 www.lagrauliere.correze.net

DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE

PROJET DE :

Mit des etâtes et autres
à venir

Nom de l'association et coordonnées

Nom : APE de Lagraulière
 Adresse : Rue des écoles 19700 LAGRAULIERE
 Téléphone :
 Email :
 N° SIRET/SIREN :
 N° RNA (Répertoire National des Associations) : W 19 2000 870

Présentation du Projet (définition, impact, nombre de participants prévus...)

Suite du projet, mit des etâtes.
 L'achat de la plancha, nous permet pour cet
 événement et les autres à venir de fournir
 de la restauration sur nos ~~et~~ animations.

Budget prévisionnel

Dépenses		Recettes	
Objet	Montant	Objet	Montant
Plancha	219,90€	- Subvention commune de Lagraulière	150€
		- Fonds propres de l'association	69,90€
TOTAL : 219,90€			

Présents :	S'abstient :
Votants :	Contre :
Majorité :	Pour :
Décision : défavorable	

Demande de subventions de La Graule Nature



Présentation du Projet (définition, impact, nombre de participants prévus...)

Notre association organise le 18 décembre 2021 sa 7ème corrida de Noël, course festive en nocturne se déroulant dans le bourg de Lagraulière.
 Cette course attire chaque année entre 150 et 200 coureurs. Au delà de l'aspect sportif de cet événement, l'accent est mis sur le coté festif.
 Ainsi, bon nombre des participants courent déguisés sur un parcours que nous illuminons de torches, guirlandes, ...
 Cette année, nous envisageons de faire venir une banda qui assurera une ambiance festive musicale au départ et sur le parcours de la course.
 Nous sollicitons donc, une subvention auprès de la mairie afin d'organiser cet événement et de pouvoir couvrir les frais liés à la venue d'une banda.
 Renseignements pris auprès de la banda de Tulle, leur venue nous coûterait 400 euros.
 Enfin, une partie des éventuels bénéfices réalisés lors de cet événement est reversée à l'association AMUSE qui oeuvre pour les enfants de l'hôpital de Tulle.

Budget prévisionnel

Dépenses		Recettes	
Objet à détailler	Montant	Objet	Montant
Service de sécurité civile La Croix Rouge	200,00	- Subvention Commune de Lagraulière	400,00
Ravitaillement arrivée	100,00		
Divers équipements (Flambeaux, Guirlandes lumineuses,...)	300,00	- Autre subvention :	
Boissons	200,00	- Fonds propres de l'association	
Banda	400,00	Inscriptions à la course	800,00
TOTAL :1.200,00.....€			

Les 500€ de subvention forfaitaire ont été versés à l'association.

Malemort organise le même jour le même type d'événement.

1^{ère} subvention sollicitée de l'année.

Présents :	S'abstient :
Votants :	Contre :
Majorité :	Pour :
Décision :	
<input type="checkbox"/> favorable <input type="checkbox"/> défavorable	

Vacation pour dégagement de voie publique



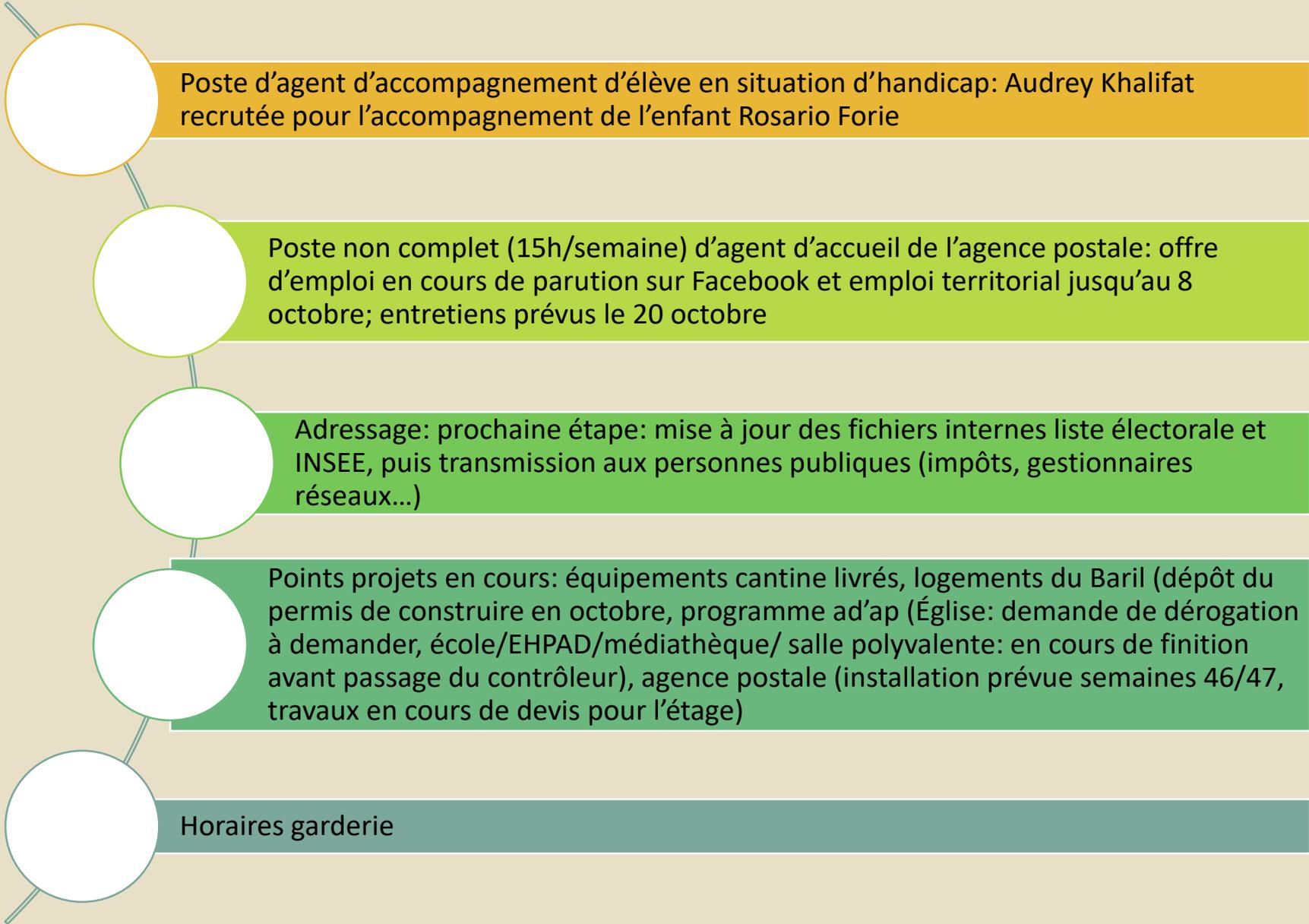
- 50€ de l'heure
- Heure commencée due
- Facturation au propriétaire

Il est remarqué le caractère répétitif des arbres qui tombent sur les chaussées chez les mêmes propriétaires à qui l'élagage et l'entretien est demandé de façon elle aussi récurrente.

Cet abus conduit à proposer la mise en place d'une rétribution pour le dégagement des arbres par les agents municipaux sur la voirie publique, communale ou départementale.

Présents :	S'abstient :
Votants :	Contre :
Majorité :	Pour :
Décision : favorable sous réserve de l'accord préalable de la Préfecture	





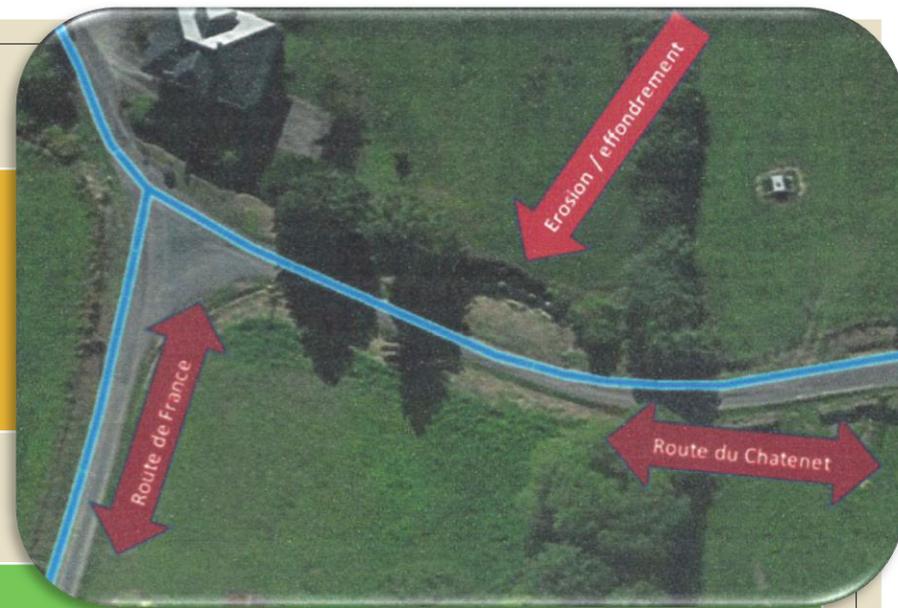
Poste d'agent d'accompagnement d'élève en situation d'handicap: Audrey Khalifat recrutée pour l'accompagnement de l'enfant Rosario Forie

Poste non complet (15h/semaine) d'agent d'accueil de l'agence postale: offre d'emploi en cours de parution sur Facebook et emploi territorial jusqu'au 8 octobre; entretiens prévus le 20 octobre

Adressage: prochaine étape: mise à jour des fichiers internes liste électorale et INSEE, puis transmission aux personnes publiques (impôts, gestionnaires réseaux...)

Points projets en cours: équipements cantine livrés, logements du Baril (dépôt du permis de construire en octobre, programme ad'ap (Église: demande de dérogation à demander, école/EHPAD/médiathèque/ salle polyvalente: en cours de finition avant passage du contrôleur), agence postale (installation prévue semaines 46/47, travaux en cours de devis pour l'étage)

Horaires garderie



Travaux d'entretien de la voirie

Problématique du ruisseau et du pont en aval de l'Étang de Blanchefort transmis aux services compétents de Tulle'agglomération

Impasse des Prunus: commande des prunus / demande de retrait par Tulle'agglomération des containers en raison de la proximité des colonnes de tri

Saison piscine

Logement Corrèze Habitat du Champ Fleury à louer

Acquisition de 2 chapiteaux de 50 personnes chacun, uniquement à destination des manifestations publiques communales et associatives (à titre gratuit).
Homologation prévue par la suite avec système d'éclairage et de chauffage.

Pharmacie: Mme Berné refuse l'aide de la mairie pour la vente de son fonds et de sa licence; elle souhaite fermer l'établissement.

Expertise salle polyvalente: Groupama condamné à payer les travaux, expertise en cours.



Nouveau bureau de l'École de Rugby

Nouveau commandant de la COB à Uzerche: Lieutenant Jérôme Barthel
Réfèrent pour les victimes (atteintes aux personnes, violences intrafamiliales):
Adjudante Émilie Gay

Comptes rendus de réunions: sénateurs, CGT/CDG, recensement, Vézère Ardoise, associations, subventions européennes, déchets, audit énergétique...

PRESIDENT
Pierre VAYNE
Les Fosses
19700 SAINT JAL
Tél : 06 88 90 17 04
Email : pierre.vayne@sfr.fr

VICE-PRESIDENT
Jacques MAZEAUD
3 Allée des Mésanges
19700 SEILHAC
Tél : 06 81 64 79 23
Email : jacques.mazeaud19@orange.fr

VICE-PRESIDENT
Alain SOULIER
11 Route des Plantades
19000 TULLE
Tél : 06 07 37 21 70
Email : soulier.ap@orange.fr

SECRETAIRE
Philippe VAUR
14 Rue Abbé Niel
19460 NAVES
Tél : 06 82 80 42 73
Email : philippe.vaur@erdf.grdf.fr

SECRETAIRE-ADJOINT
Roland MEYRIGNAC
Cluzac
19700 ST SALVADOUR
Tél : 06 86 86 91 13

SECRETAIRE-ADJOINT
Patrick PERRIER
330 Imp. de la Souletie basse
19490 STE FORTUNADE
Tél : 06 76 68 80 52

TRESORIER
Christian GUYONNET
11 Rue des Rivières
19150 LAGUENNE/AVALOUZE
Tél : 06 71 72 38 12
Email : kiks2@wanadoo.fr

TRESORIERE -ADJOINTE
Emilie MALVEILLE
9 Lotissement des Bordes
La Chassagne
19450 CHAMBOULIVE
Tél : 06 86 92 11 78
Email : nicolas.malveille@sfr.fr

Commandes passées dans le cadre de la délégation de pouvoir (tarifs TTC)

Budget principal (bordereaux 75 à 106)

Puy des Fourches: 1 252,29€ + 314,52€

Pharmacie piscine: 126,39€ + 3,78€ + 10,80€

Oxygène piscine: 238,48€

Sodico Piscine: 310,27€ + 34,68€ + 22,76€

Combinaisons jetables: 145,45€

Bosredon: 5 100€

Atténuation compensation Tulle'agglo: 642,96€ +
642,96€ + 642,96€

Remboursement annulation location salle: 135€

Fournitures administratives: 223,67€ + 78,71€

Fournitures scolaires: 4 582,04€ + 271,59€ + 279,50€

Location jeux gonflables ALSH: 360€

Réparation chlorinateur pédiluves: 390,98€

Maintenance copieurs: 750,46€ + 716,84€

Timbres et distribution lettre estivale: 184,27€ + 11,46€

Téléphone: 39,42€ + 151,20€ + 22,80€ + 63,96€ +
211,18€ + 192€ + 39,42€ + 22,80€ + 256,76€

Vinaigre et corde à linge: 145,20€

Sacs aspi et fil nylon: 77,70€

Fournitures piscine: 12,95€

Fleurs 100 ans Margot Bourg: 66,80€

Fleurissement du bourg: 268,30€

Carburant: 63,24€

Alimentation garderie: 17,19€

Visite technique Kangoo: 75€

Gerbe: 80€

27/10/2021 17:25

EDF: 4 557,43€

Peinture et matériels école: 336,66€

Avocat: 600€

Glaces piscine: 203,31€ + 45,77€

Amédia: 120€

Maintenance chaudières: 1 032,08€

Tee-shirt piscine: 244,80€

Feu d'artifices: 3 200€

Piles piscine: 39€

Fournitures médiathèque: 127,80€

Vernissage expo: 55,45€

Cotisation ADERE: 50€

Laboratoire piscine: 182,71€

Petit outillage: 155,40€

Tête débroussailleuse: 40€

Dépannage chaudière EHPAD: 341,55€

Nettoyage rideaux école: 74,40€

Taxe foncière: 2 928€

Budget principal (bordereaux 75 à 106)

Remboursement prêts: 4 041,67€ + 17 853,71€

Investissements:

- Acompte columbarium: 4 500€
- Aspirateur école: 125,17€
- MO prog énergétique école: 3 600€
- Accessibilité piscine: 3 719,10€ + 7 454,53€ + 823,68€
- Balai piscine: 239€

Salaires et charges: 16 549,01€ + 6 547,01€ + 20 899,09€ + 9 701,30€ + 20 788,99€ + 25 646,09€

Subventions:

- Amis BDP: 50€
- ANACR: 50€
- ARAC: 50€
- Sauvegarde du patrimoine: 100€ + 50€
- Doux Printemps: 100€
- Comice cantonal: 50€
- Comice arrondissement: 30€
- Comité de Jumelage: 100€
- Foyer Socio Éducatif de Seilhac: 50€
- La Graule Nature: 500€
- La Graul'Bouge: 500€
- PEP: 50€
- USEP Lagraulière: 500€
- APE: 500€

Budget C.C.A.S (bordereaux 8 à 12)

Remboursement bons d'achat :

- Vival: 20€
- Bordas: 20€
- Coiffeur: 80€+10€
- Pharmacie: 110€

Muguet aux résidents EHPAD: 60€

Budget Caisse des écoles (bordereaux 21 à 30)

Boulangerie: 94,76€

Cagnon Virginie: 135,78€

Krill: 688,57€+14,79€+570,23€

Sisko: 520,94€

Vival: 534,09€+1677,29€

Puy des Fourches: 212,18€

Salaires et charges:

1126,79€+474,92€+1126,79€+474,92€+1126,79€+2370,92€

Décisions prises dans le cadre de la délégation de pouvoir attribuée par le Conseil Municipal au Maire

Devis signés:

- Signalisation stationnements au cimetière: 497,50€ ht
- Démolition du four au Pont Neuf: 1 370,50€ (entreprise Lascaux)

Vente concession case de columbarium à Mme Ourgaud.

Questions orales des élus

De nouveaux cendriers extérieurs seraient nécessaires à la salle polyvalente, ainsi que la réfection du tableau d'affichage intérieur.

Un programme de travaux est à prévoir à l'EHPAD, dès la fin, en 2023, d'un des emprunts dont l'échéance est de 10 000€ par an.



Prochaine séance



28 octobre 2021 à 20h

Clôture de la séance